Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Remboursement stage intensif en cas d'échec ?

Par Nelf1955

Bonjour,

Je me renseigne pour des [url=https://www.aurlom.com/c-commerce/cms/676-concours-sesame.html]stages intensifs pour s'entraîner au concour sésame afin d'atteindre le meilleur score [/url]. En effet, ma fille souhaite passé ce concours pour accéder aux grandes écoles de commerce. Sur internet, il y a beaucoup de proposition de différentes écoles/services éducatifs.

Je me pose une question en cas d'échec de réussite ou s'il y a un problème au niveau des cours, est ce qu'il est possible de trouver une solution amiable pour se faire rembourser ?

Est ce que pour ce type de stage il n'y a pas un minimum de réussite à atteindre ?

Merci d'avance pour vos réponses.